

QUESNOY
18 AOÛT 1856
N.º 61.

Pectre

Pierre Antoine 74^{ans}

M

70 ans
Marie

Le présent acte est ainsi rédigé, le dix huit du
mois d'août, l'an républicain de l'année, l'ordonne nous
Charles Antoine Constantin Fretin, Maire officiel de l'Etat
civil de la Commune de Quesnoy sur Sambre, Chef de
Canton arrondissement de Lille, Département du Nord, ont
comparu Charles Honoré Joseph Pectre, âgé de vingt
huit ans, d'abord domicilié en cette Commune, fils de
Défunt et Lucie Joseph Pectre, âgé de vingt ans, et
Clara Notaire domicilié en cette Commune, fils de Défunt
Lesquels nous avons déclaré que ce jour d'hui à trois heures
d'après midi, Pierre Antoine Joseph Pectre, âgé de soixante dix
ans, Journalier en sa domicile en cette Commune, fils
légitime de son père Joseph Pectre, et de sa femme Catherine
notigère, épouse de Amélie Joseph Dubanquet, Journalière,
et de sa mère, ainsi que nous nous sommes assurés, en la
Commune de la rue de la place au dit Quesnoy, ont été les
bonniers signés avec nous le présent acte après qu'il leur
en a été fait lecture.

Charles Fretin

Pectre

Notaire